

Commune de Montanaire
Plan d'affectation communal



Secteur central

Enquête publique complémentaire

Affaire n° 8081
Echelle : 1 : 2000
Format : 816 x 558

Approuvé par la Municipalité
Dans sa séance du :
La Syndique : La Secrétaire :
Soumis à l'enquête publique complémentaire
Du : Au :
La Syndique : La Secrétaire :

Adopté par le Conseil Communal
Dans sa séance du :
Le Président : La Secrétaire :
Approuvé par le Département compétent
Lausanne, le :
La Cheffe du Département :

Entré en vigueur le :

JaquierPointet

Jaquier Pointet SA
Rue des Pêcheurs 7 - CP
1401 Yverdon-les-Bains
www.jaquierpointet.ch



Plan établi sur la base des données cadastrales du 10.10.2023. Authentifié par Sylvain Pittet, ingénieur géomètre breveté, le 11.08.2025.



LÉGENDE

— — Limite de la commune

ENVIRONNEMENT

- Rivière
- Espace réservé aux eaux selon l'art. 41a et b, al. 2 OEaux
- Modifications de l'espace réservé aux eaux selon l'art. 41a et b, al. 2 OEaux

